



## Championnat Régional 1 Moulinet

Les 20 et 21 Septembre 2025 à Château-Gontier



Chemin des pêcheurs à Azé

*Epreuve devant respecter le règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS*



## MOT D'ACCUEIL

C'est toujours un réel plaisir de recevoir une grande épreuve et un honneur d'accueillir les participants et leurs accompagnateurs. L'AAPPMA "la CASTROGONTÉRIENNE" et les bénévoles de la commission Eau Douce de la MAYENNE feront de leur mieux pour que votre championnat se déroule dans les meilleures conditions et que pour toutes et tous vous soyez ravis de votre séjour.

Les parcours ne devraient pas vous décevoir car à cette période de l'année les poissons sont abondants, mais c'est votre technique et votre stratégie pour utiliser au mieux votre tirage qui feront toute la différence.

Alors bon match.

Le président de l'AAPPMA

"La Castrogontérienne "

Mr BLANCHET Pascal

Le président de la commission

Eau Douce

Mr Jean Marc BRISSEAU



**POUR VOS ESCHES**

**Raphaël GAVINI**

un compétiteur au service des pêcheurs

Au **06 67 56 25 79**

**LIVRAISON GRATUITE** Sur le lieu de rendez vous

Nos productions:

Les DENDROS à couper  
par 250gr, 500 gr, 1kg, 2.5kg ou 5kg

les BABY dendros par boîte de 100 mini  
Fesche idéale pour plaquettes et brèmes

mais aussi :

Gozzers: rubis, blanc, mélange

Pinkies: rouge ou mélange

Fouillis, vers de vase

casters , rubis congelés, pinkies rouge congelés

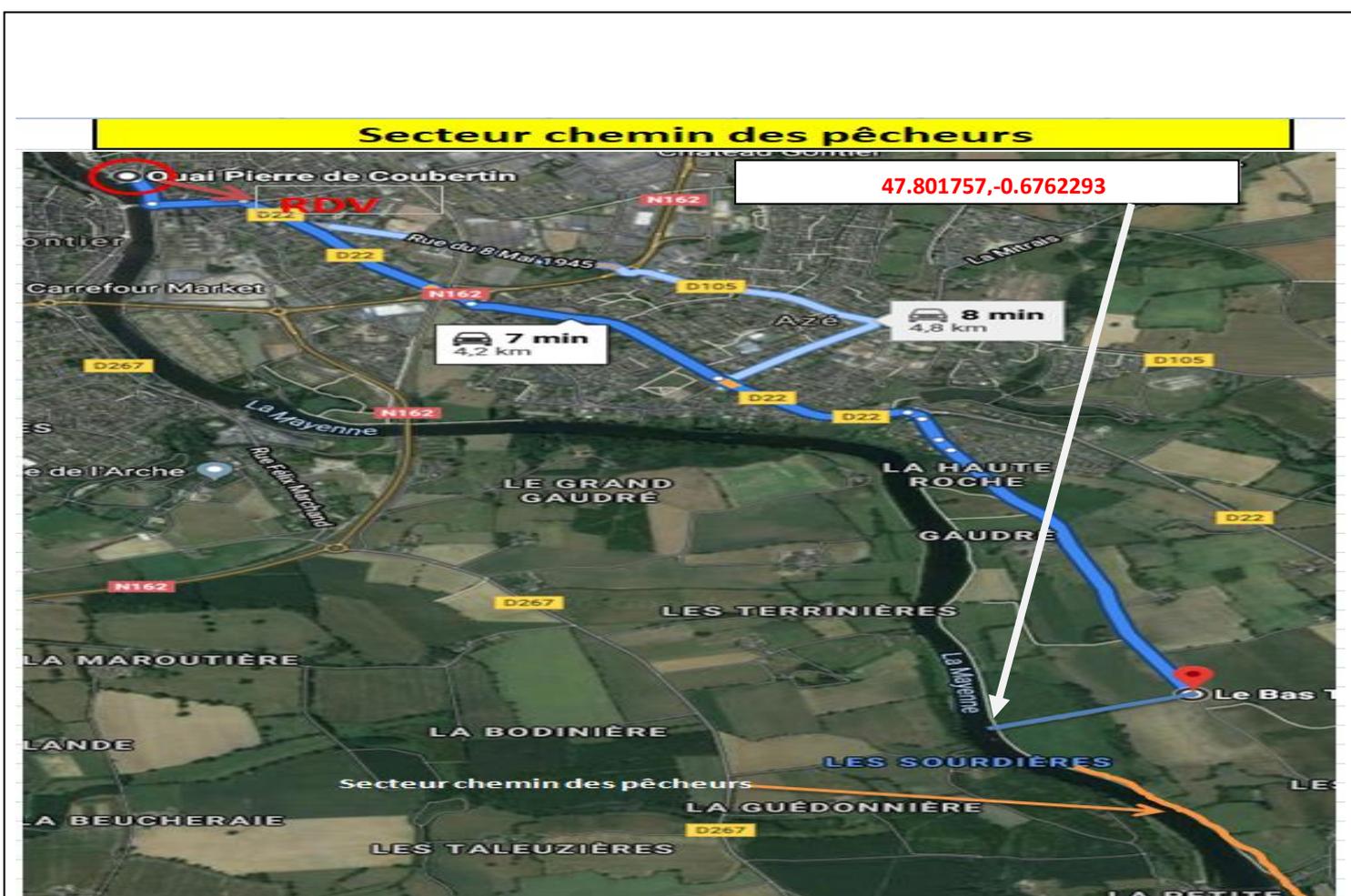
**Passez vos commandes  
de préférence 7 jours avant  
votre épreuve, au plus tard  
le lundi avant midi**

## Infos SITE et SECTEURS

<b>Poissons dominants</b>	GARDONS-BRÈMES-ABLETTES
---------------------------	-------------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
<b>Secteur A</b>	CHEMIN DES PÊCHEURS	47.801757,-0.676293	non
<b>Secteur B</b>			
<b>Secteur C</b>			

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
<b>Anguille</b>	Interdite	
<b>Brochet</b>	60 à 75cms	
<b>Sandre</b>	50cms	
<b>Truite</b>	25cms	
<b>En Ligne</b>	3,50 à 4,50 m	Lent à nul selon conditions météo



Sur Google map taper **Chemin des pêcheurs Château-Gontier sur Mayenne**, cela vous donnera l'itinéraire pour arrivée à l'entrée du chemin puis descendez jusqu'à la rivière, vous être arrivé, le parcours est à votre gauche à 50 m pour les première places amont.

Pour le RDV quai de Coubertin même procédure.

# LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Distance de Pêche		15 mètres minimum
Cannes	8m	Toutes catégories
Amorce	15L	
Esches totales	1,5L	Si pas fouillis, possibilité de les remplacer par d'autres esches à quantité égale (asticots, casters, pinkies etc...)
Fouillis	0,5L	
Vers de vase	0,25 litre	
Vers de terre	0,5L maxi	Non Coupés
<b>Les esches devront être présentées dans des boîtes de mesures sans maintien du couvercle</b>		

# HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous pointage		8h00	
Tirage au sort		8h30	
Distribution des fiches		9h15	8h15
Entrée dans les box		9h30	8h30
Début des contrôles (*)		11h00	10h15
Amorçage		12h20	11h20
Début de la manche		12h30	11h30
5 minutes		16h25	15h25
Fin de la manche		16h30	15h30
Palmarès			18h00
Marée basse			
Marée haute			

# Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
VENDREDI		Maison de la pêche, quai Pierre de Coubertin 53200 Château-Gontier	47.830697,-0.703427
SAMEDI			
Dimanche			
Palmarès			

# Grille de Tirage

## Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
<b>Responsables de l'épreuve</b>	BRISSEAU Jean Marc	06 64 85 89 12	jmbrisseau@orange.fr
	BLANCHET Pascal	06 03 61 24 66	

## Règlement particulier

Les entrainements son autorisés sur le secteur ; mais ne sera pas accessible en voiture, prévoir chariot pour les entrainements les premières places se situent à 50m environ.

Lors de l'épreuve les voitures devront entrée par ordre de n° du plus petit au plus grand et seront derrière chaque pêcheur.

Rappel : tous carnassier pris et ne mesurant pas les tailles autorisés devront être remis à l'eau immédiatement.

Il est interdit de lester les bourriches avec des pierres à l'intérieur

**Chaque pêcheur pourra être contrôlé par les autorités compétentes même en compétition.**

**ne pas oublier votre permis !!!!!**

## Buvette, restauration et logements

### HÉBERGEMENT

Nombreuses possibilités : Tous renseignements disponibles sur [www.sud-mayenne.com](http://www.sud-mayenne.com) ou OFFICE du TOURISME 02 43 70 42

#### **Campings :**

"Camping du Parc" *** à CHATEAU-GONTIER :	02 43 07 35 60
"Camping des Rivières" ** à DAON :	02 43 06 94 78
"Camping du Bac" ** à MENIL :	02 43 70 24 54
"Camping Municipal du Mûrier" *** à CRAON	02 43 06 96 33

} possibilité de chalets

#### **Villages Vacances :**

"Village Vacances et Pêche" à VILLIERS-CHARLEMAGNE	02 43 07 71 68
"Village Vacances Nature et Jardin" à BOUERE	02 43 06 08 56

#### **Hôtels :**

"Parc Hôtel" *** à CHATEAU-GONTIER	02 43 07 28 41
"Le Jardin des Arts" *** à CHATEAU-GONTIER	02 43 70 12 12
"Le Clos de l'Orgerie" ** à SAINT-FORT	02 43 70 08 09
"Le Cerf" ** à CHATEAU-GONTIER	02 43 07 25 13
"Le Charlemagne" * à VILLIERS-CHARLEMAGNE	02 43 07 70 46
"L'Auberge" NC à DAON	02 43 06 91 14
"Le Camélia" NC à RUILLE FROID FONDS	02 43 07 71 55